

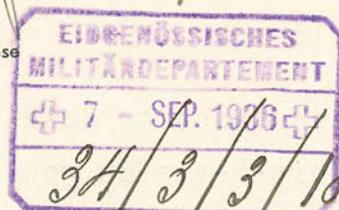


DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL  
DIVISION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



B.56.13.7.I.c.- KZ.

Prière de rappeler cette référence dans la réponse



Berne, le 3 septembre 1936.

Au Département militaire fédéral,

B e r n e .

Monsieur le Conseiller fédéral,

./.

Nous avons l'honneur de vous remettre, sous ce pli, copie de deux lettres qui nous ont été adressées, l'une par la Fabrique de machines-outils d'Oerlikon, l'autre par la Société industrielle de Neuhausen, au sujet de leurs livraisons d'armes en Chine.

Comme vous le verrez, la maison d'Oerlikon reconnaît spontanément que ces livraisons étaient destinées au gouvernement de Canton et nous expose en détail les motifs qui l'ont poussée à les effectuer. Quant à Neuhausen, sa réponse est plus évasive, mais développe une manière de voir analogue à celle d'Oerlikon, à tel point qu'on peut se demander si les deux lettres n'ont pas été concertées.

L'argumentation qui nous est présentée n'est pas sans habileté et contient des éléments dont nous ne pouvons pas ne pas tenir compte dans une certaine mesure. Il n'en reste pas moins que, dans l'affaire dont il s'agit, des livraisons d'armes ont été faites en dépit de nos recommandations et que nous

*J. M. A. H. H.*



2 nous trouvons de la sorte dans une situation fort  
 embarrassante vis-à-vis du gouvernement chinois,  
 dont le ministre à Berne avait fait auprès de nous  
 les démarches que vous savez. La conclusion qui  
 s'impose à nos yeux est que nous aurions le plus  
 grand intérêt à pouvoir contrôler aussi efficacement  
 que possible et dans un avenir rapproché les expor-  
 tations d'armes de nos fabricants.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller  
 fédéral, l'assurance de notre haute considération.

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

*W. Müller*

2 annexes.

f. Oberst Burgunder

Zür Kenntnis und allfälliger Rückantwortung  
 an die Kriegstele. Abteilung.

Bern, 8. 9. 36.

2 Bureaux (zurückarbeiten).

Eidg. Militärdepartement  
 Sekretariat:

*Burgunder*

|         |   |  |
|---------|---|--|
| Chel    | X |  |
| Stabsv. |   |  |
| HS      | X |  |
| BS      | X |  |
|         |   |  |
|         |   |  |
| Reg.    |   |  |

3-9